

# Entre 5 et 25 % des accidents dus à une distraction

Depuis quelques semaines, l'Agence Wallonne de la Sécurité Routière mène une campagne de sensibilisation contre la distraction sur les routes et intitulée « Concentrez-vous sur les notifications de la route ».

Le GSM peut en être une ! Ce lundi, l'AWSR, qui termine cette campagne, s'est associée aux zones de police SamSom et Entre-Sambre et Meuse pour une opération spécifique visant le GSM au volant.

« C'est le meilleur moyen de conclure notre campagne », souligne Michaël Scholze, le porte-

parole de l'AWSR.

« La zone de police SamSom organise régulièrement ce type de contrôle. Le GSM, ça parle à tout le monde et avec la crise du Covid, les gens ont ce besoin d'être toujours connecté, voire ultraconnecté, c'est parfois leur seule fenêtre sur le monde, à tel point que certains développent une nomophobie (ndlr : la crainte d'être séparé de son GSM). Ils veulent être informés en permanence. »

Mais consulter ses mails, les informations, les sms, ça reste interdit en conduisant et c'est 116 €

d'amende. « On estime qu'entre 5 et 25 % des accidents avec blessés et/ou tués sont dus à une distraction, cela représente 9 accidents par semaine en Wallonie. »

## RÉPRESSION ET PRÉVENTION

Ce lundi, le contrôle mené le matin sur la N90 à Floreffe et l'après-midi, dans le centre d'Auvelais (Sambreville), a, en plus de la répression, une vocation de sensibilisation. « On veut aussi sensibiliser les conducteurs, leur montrer les dangers que cela représente de quitter la route de vue, ils se



Le commissaire Liégeois de la zone SamSom et le porte-parole de l'AWSR Michaël Scholze insistent sur la prévention. © G.F.

mettent en danger mais aussi les autres usagers », explique le commissaire Liégeois, de la zone SamSom. Une fois pris, le conducteur fautif est ramené sur les lieux par des motards.

« Une fois par mois minimum, on fait une opération visant les trois problèmes majeurs à savoir la vitesse, l'alcool et le GSM. Les défauts d'assurance deviennent aus-

si importants. On veut vraiment faire prendre conscience aux personnes des dangers », ajoute-t-il. « L'utilisation du GSM, les motards du service y sont attentifs tout au long de l'année, pas uniquement lors d'une opération. Et je suis pour l'interpellation, cela permet d'expliquer au conducteur plutôt qu'un procès-verbal rédigé sans contact avec le conducteur. »

Lundi, une dizaine de policiers des deux zones étaient donc sur le pont. « Sur deux heures de contrôle, à Floreffe, nous avons dressé 20 procès-verbaux pour le GSM et 6 autres conducteurs, pour qui nous avons un doute, ont eu des recommandations », conclut le commissaire Liégeois. ●

GWENDOLINE FUSILLIER